

Les territoires : définition simple et exemples en géographie

Comprendre la notion de territoire — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Définir les mots clés

- Un territoire est un espace approprié, organisé et aménagé par des acteurs. Il est occupé, administré, transformé ou revendiqué par des personnes, des groupes ou des institutions.
- L'espace désigne une étendue géographique générale. Le territoire suppose une appropriation : des acteurs y exercent des actions, des règles, des usages ou un contrôle.
- Un territoire n'est pas totalement neutre car il résulte de choix, de rapports de pouvoir, d'usages et parfois de conflits entre acteurs. Il porte aussi des représentations et une identité.
- On peut citer par exemple la construction de routes, la création d'équipements publics, la fixation de frontières, l'aménagement d'un quartier, la mise en place de transports ou la protection d'un espace naturel.

Exercice 2 — Identifier des territoires et leurs acteurs

- Oui, il s'agit d'un territoire, car la commune organise et aménage l'espace par des décisions concrètes. L'acteur principal est ici la municipalité, avec les habitants comme usagers.
- La réponse est incertaine avec ces seules informations : une forêt représentée sur une carte est d'abord un espace. Elle devient clairement un territoire si l'on connaît ses usages, ses règles de gestion, ses propriétaires, ses habitants ou les acteurs qui l'exploitent ou la protègent.
- Oui, il s'agit d'un territoire, car l'État exerce un contrôle politique et administratif. Il fixe des règles, contrôle les frontières et organise des services publics.
- Oui, il s'agit d'un territoire, car l'espace est approprié et débattu par plusieurs acteurs. Les habitants, l'association, les entreprises ou la collectivité locale peuvent avoir des intérêts différents, ce qui montre que le territoire peut être un espace de conflit.

Exercice 3 — Analyser un document décrit

- On peut relever le centre-ville, les quartiers résidentiels, la zone industrielle, la gare, les autoroutes, le fleuve aménagé, les espaces verts ou la ligne de tramway. Ces éléments montrent une organisation de l'espace avec des fonctions différentes.
- Les acteurs visibles ou mentionnés sont la mairie, les entreprises, les associations de riverains et les habitants. On peut aussi ajouter les usagers des transports et les collectivités qui financent les aménagements.
- Ce territoire a plusieurs fonctions : une fonction résidentielle avec les quartiers d'habitation, une fonction économique avec la zone industrielle et les entreprises, une fonction de transport avec la gare, les autoroutes et le tramway, une fonction de loisirs ou de cadre de vie avec les quais et les espaces verts.
- La ligne de tramway est un aménagement car elle transforme l'espace pour répondre à un besoin de déplacement. Elle organise les mobilités, relie des lieux entre eux et résulte d'une décision prise par des acteurs publics.

Exercice 4 — Rédiger une réponse organisée

- Une région, une commune ou un quartier peut être considéré comme un territoire lorsqu'il ne s'agit pas seulement d'un espace sur une carte, mais d'un espace approprié par des acteurs. Ces acteurs peuvent être l'État, une collectivité locale, des habitants, des entreprises ou des associations. Ils organisent l'espace, l'aménagent et lui donnent des fonctions, par exemple habiter, circuler, travailler ou se divertir. Un territoire peut être étudié à différentes échelles : locale pour un quartier, régionale pour une région, nationale pour un État. Il peut aussi être marqué par des choix d'aménagement ou par des conflits d'usage.
- Les mots attendus peuvent être employés ainsi : des acteurs interviennent dans un espace aménagé et organisé, que l'on peut étudier à différentes échelles. La réponse doit montrer que ces mots sont compris et reliés à la définition de territoire.
- Exemple possible : la commune où l'élève habite est un territoire, car elle est administrée par une mairie, aménagée par des routes, des écoles, des espaces publics et vécue par ses habitants. On peut aussi citer une région française, un parc naturel, un littoral touristique, une métropole ou un État.